

le poing colmarien

**Au Conseil Municipal de Colmar :
une occasion manquée** (lire en page 3)

spécial retraités

Pour une alternative à une réforme injuste et inéquitable

200 000 signatures remises dans les préfectures et à Matignon



Colmar, le 5 juin, la délégation du Parti communiste remet à la préfecture du Haut-Rhin la pétition avec ses 1 248 signatures.

Les communistes proposent :

Abroger les décrets Weil-Balladur de 1993 et les accords Arrco et Agirc de 1996.

Développer l'emploi et augmenter les salaires.

Indexer l'évolution des pensions sur les salaires en revalorisant les planchers des pensions (le minimum contributif).

Intégrer tous les éléments de la rémunération dans l'assiette des cotisations ;

augmenter la part patronale dans les cotisations sociales, bloquée depuis 1979 ;

assurer le droit et la possibilité de partir à la retraite à taux plein, à 60 ans au plus tard, avec 37,5 annuités pour en bénéficier. Et pour cela, les périodes non travaillées (les études, les contrats d'insertion, la recherche d'un premier emploi, les fins de droits) doivent être validées gratuitement comme annuités.

assurer la garantie d'un taux de remplacement de 75 % minimum, calculé sur les 10 meilleures années pour le privé et sur la totalité de la dernière rémunération pour le public ;

assurer la possibilité de départ anticipé avant 60 ans et dès 40 annuités pour compenser les inégalités d'espérance de vie liées à la pénibilité, à l'insalubrité et aux astreintes professionnelles.

Ce dossier est aussi politique...

Défait dans l'opinion, incapable de rassembler sur ses propositions, le gouvernement parie désormais sur une victoire à la Pyrrhus, obtenue en spéculant sur l'usure, le pourrissement, l'exaspération. Il joue la carte de la tension avec un objectif: l'adoption du projet Fillon à n'importe quel prix. Derrière les mots, la brutalité du projet de remodelage de la société entrepris par le gouvernement Raffarin apparaît désormais dans toute sa nudité. Cette politique de revanche est une dangereuse machine à produire du désespoir. Elle est doublement irresponsable, socialement et politiquement. Il apparaît de plus en plus évident que la portée du mouvement social engagé tient à ce qu'il répond à ce double défi.

Socialement, la politique du gouvernement aurait des conséquences désastreuses. Une autre voie de réforme, radicalement différente, est possible, mais elle suppose un changement de cap net par rapport aux politiques suivies depuis vingt ans. Tout gouvernement quel qu'il soit est dans ce dossier au pied du mur: on ne peut pas pérenniser le système solidaire de la répartition et maintenir les tabous actuels sur le coût du travail, les charges sociales, le poids des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques, l'impossibilité de mettre davantage à contribution les profits et les revenus financiers. Voilà pourquoi le dossier des retraites est aussi politique. Il met le doigt sur la contradiction majeure qui nourrit depuis des années la crise politique. Les Français ne veulent pas du libéralisme, mais ils sont enfermés dans des choix qui ne cessent de le ménager. Cette fois la demi-mesure n'est pas possible. Le pays prend conscience, avec ce dossier essentiel pour l'avenir de toute la société, qu'il faut choisir.

Du coup, le débat sur l'alternative politique, que la droite pensait durablement marginaliser après le 21 avril, resurgit spectaculairement. Peut-il prendre de l'ampleur ? Sûrement pas s'il reste prisonnier d'un schéma bipolaire: ou l'UMP ou un PS ayant vocation à devenir parti unique de la gauche. Chacun voit bien que la crédibilité de cette alternance n'a pas d'avenir. Mais il peut en être tout à fait autrement si les contenus d'une politique alternative grandissent dans le mouvement social lui-même et si les acteurs de ce mouvement entreprennent de construire avec toutes les forces disponibles les moyens de leur intervention politique.

Est-ce crédible? Le forum citoyen organisé le 5 juin à La Villette par le PCF semble indiquer que oui. Mille participants, la présence mêlée d'acteurs du mouvement, de nombreuses associations, de toutes les formations de gauche, un débat sans faux-fuyant... Cette première expérimentation réussie montre la voie d'une construction politique inédite, à visage découvert, "sur la place publique", a dit *Marie-George Buffet*. Il faudra de la persévérance, de la détermination, de l'imagination. Mais le mouvement social n'en manque manifestement pas. Il faudra vaincre beaucoup de défiance, de scepticisme. Seuls les actes peuvent le faire. Des actes contrôlés par l'engagement direct des acteurs et des citoyens. Là encore, la disponibilité existe. Encore faut-il lui ouvrir l'espace qu'elle mérite. La Villette montre que c'est possible. Pourquoi attendre?

Battons le fer de l'intervention citoyenne quand il est chaud.

Les vautours lorgnent sur nos retraites

(à la manière de Daumier)



*Au Conseil Municipal de Colmar :
une occasion manquée*

Le Conseil de quartier « Bel-Air »

Lors du Conseil municipal du 2 juin la municipalité a proposé une délibération visant à reconduire le Conseil de quartier de Bel-Air avec la même composition que lors de sa formation : cinq membres de la majorité du Conseil municipal dont l'avocat *Maître Brugger* et l'adjointe *Brigitte Klinkert*, deux représentants d'associations (liées à la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul*) et deux représentants des locataires nommés (!) par la Colmarienne du logement... Une telle composition laisse rêveur...

Au cours de l'année, l'association « *Réveil des quatre quartiers* » avait demandé à être représentée au sein de ce Conseil. Une manifestation avait eu lieu. Peine perdue !

*Ci-dessous, l'intervention de Guy Peterschmitt ;
conseiller municipal communiste, appelant à voter
contre cette délibération.*

Une structure et un fonctionnement qui posent problème.

Il ne s'agit pas ici de mettre en cause ni la compétence ni la volonté d'agir des membres de ce conseil, particulièrement des représentants du Conseil Municipal qui y siègent.

Mais on ne peut faire l'impasse sur l'expression des habitants, ne serait-ce qu'une partie des habitants. Une demande de participation existe, elle s'est exprimée de diverses manières, y compris par une manifestation.

Pourquoi, dans le cadre de la délibération qui nous est proposée, et ce malgré les promesses, verbales il est vrai, cette participation est refusée ?

Les Conseils de Quartier, si vraiment on veut leur donner une dimension de démocratie participative, ne doivent pas être l'apanage des « bien pensants ». Ils doivent représenter la population des quartiers dans sa diversité.

Mais pour gérer cette diversité, il faut se donner des règles. Et c'est

ce qui, me semble-t-il manque à cette expérience. Alors on est frileux devant l'inconnu et on reste fermé.

C'est pourquoi, le groupe d'opposition « *Rassemblés* » propose, à partir de cette expérience de lancer un débat à Colmar, avec les citoyens, avec leurs associations pour définir des règles de fonctionnement des conseils de quartier et nous lançons pour ce faire l'idée de l'élaboration d'une véritable charte colmarienne des Conseils de Quartier autour de laquelle citoyens et associations pourraient se mobiliser. Celle-ci devrait définir leur composition type, leur mode de fonctionnement, leurs compétences, les moyens mis à leur disposition (budget alloué sur lequel des proposition peuvent être faites au Conseil Municipal qui seul peut décider des dépenses, plan de formation pour les membres des conseils, moyens administratifs en lien avec les services de la ville, moyens de communication...etc.).

Bien entendu notre proposition concerne tous les quartiers de la ville, car s'il est utile que le quartier Bel Air dispose d'un conseil de Quartier, les autres quartiers de Colmar, qu'ils soient à l'Est ou à l'Ouest, au Sud ou au Nord ou au Centre méritent que l'on porte le même intérêt.

Nous faisons cette proposition, car il nous semble que la mise en place des conseils de quartier sur l'ensemble de la ville pourrait être un grand projet de la ville pour les années qui viennent. Nous sommes sûr qu'un tel projet répond à une véritable attente.

En ce qui concerne la délibération proposée, nous voterons contre car elle ne prend pas en compte les événements passés et la demande de participation formulée par l'association des 4 quartiers.

Guy Peterschmitt
Conseiller municipal de Colmar

Le Pavé de Colmar

Depuis plusieurs semaines, la rue des Blés à Colmar est interdite à la circulation pour cause de travaux. Motif : la réfection et le pavage de la chaussée.

Une fois de plus, une rue de Colmar va être pavée, s'ajoutant aux nombreuses autres rues du centre ville qui ont déjà reçu ce genre de revêtement.

Pourtant, tout le monde sait qu'un pavage est le revêtement le plus désagréable pour les piétons et pour les cyclistes. Par temps de pluie et surtout de gel, il est beaucoup plus dangereux qu'un revêtement classique en enrobé bitumineux (souvent appelé par erreur « macadam » ou « asphalte ») parce qu'il est, par nature, plus « glissant ».

Alors que personne ne reprochera à la municipalité ses efforts pour diminuer la circulation automobile au centre ville au bénéfice des piétons et des deux roues, comment expliquer le recours à une technique qui est un obstacle au cheminement de ceux que l'on prétend vouloir favoriser ?

Principal argument de la municipalité pour expliquer le pavage des rues du centre ville : ce seraient les « Bâtiments de France », service de l'Administration de la Culture, qui n'accepteraient pas que les rues du centre « historique » soient revêtues avec une technique de revêtement du XX^{ème} siècle.

Mais alors comment expliquer que ce qui serait proscrit, devient tout à coup possible Grand-rue ou rue Saint-Jean, où à côté des pavés dans la partie circulée de la chaussée, les places de stationnement pour les véhicules sont revêtues avec un bel enrobé de couleur rouge ? (Ce qui est, par ailleurs, une erreur technique puisque les places de stationnement sont l'endroit d'une chaussée le plus exposé au gaz d'échappement émis au démarrage, et que l'enrobé rouge y est particulièrement exposé au noircissement).

Le pavage des rues de Colmar aurait-il une motivation plus inquiétante ? Y aurait-il, derrière la façade de député de droite de notre Maire, un dangereux nostalgique de Mai 1968, qui pave les rues pour préparer des munitions en vue de prochains soulèvements. On frémit à la pensée d'une telle hypothèse !

Mais quelque soit son motif réel, cet engouement municipal pour les pavés détériore les conditions de circulation - pour un prix au moins trois fois supérieur à celui d'une chaussée revêtue en enrobé. ;

R.B.



Palestine, la terre et la vie volées (suite)

Mauvaises nouvelles de Yanoun

(voir l'article du Poing Colmarien n°2 – juin 2003 – à propos des missions civiles internationales de protection du peuple palestinien)

« Dimanche matin [25 mai], il n'y avait [plus] que trois Français sur place, l'armée [israélienne] est venue, a fait sortir tous les gens avec leurs papiers, est rentrée dans une maison... La femme faisait du fromage, ils ont tout jeté à terre, terrorisé tous les enfants, empêché les internationaux de rentrer et leur ont demandé ce qu'ils faisaient là ! Curieusement, lorsque nous étions sept, ils se bornaient à nous saluer et à nous souhaiter une bonne journée... Nous ne pouvons pas laisser les gens de Yanoun seuls face aux colons et à l'armée... »

(Témoignage de l'un des internationaux en mission civile)